

**BANQUE D'OUTREMER (COMPAGNIE INTERNATIONALE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE) S.A.**

René BRION et Jean-Louis MOREAU

BNP Paribas Fortis Historical Centre
Association pour la Valorisation des Archives d'Entreprises a.s.b.l.
Octobre 2008

HISTORIQUE SOMMAIRE DE LA BANQUE D'OUTREMER

La Banque d'Outremer a été constituée le 7 janvier 1899 sous le nom de Compagnie Internationale pour le Commerce et l'Industrie. Son capital primitif était de 32,5 millions de francs, réparti en 65 000 actions de 500 francs. De nombreuses banques d'affaires y souscrivirent : la Société Générale de Belgique, pour 9420 actions ; la Banque Léon Lambert, pour 4800 ; la Banque de Bruxelles prit ferme 2600 titres; Franz Philippson, 2600 également ; Balsler & Co., 2600 ; la Banque Liégeoise, 2000 ; Joseph Devolder, 2280 ; Jules Urban, Albert Thys, Georges de Laveleye, Jean Cousin et Hippolyte Lippens, 1800 chacun ; R. de Bauer, Georges Brugmann, Ernest Grisar, Alfred Havenith et Alfred Simonis, chacun 1000 actions ; la Caisse Commerciale de Bruxelles, Cassel & Cie, J. Matthieu & Fils : chacun 800 titres. En outre, trois groupes étrangers avaient souscrit au capital : un groupe français, gravitant autour de la Banque de Paris et des Pays-Bas (12 000 titres) ; un groupe allemand emmené par la Deutsche Bank A.G., de Berlin (7000 titres) ; et un groupe plus restreint d'investisseurs anglais, au sein duquel on retrouvait les frères Stern, Ernest Cassel et Sir Vincent Caillard (2500 titres).

Le premier conseil d'administration reflétait la diversité des souscripteurs. Joseph Devolder, directeur à la Société Générale de Belgique, fut nommé président ; Jules Urban, collaborateur d'Albert Thys au sein de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, et lié pour sa part au groupe de la Banque de Bruxelles, fut nommé vice-président ; Albert Thys lui-même, promoteur véritable de la nouvelle société, fut choisi comme administrateur délégué ; et Georges de Laveleye, un de ses collaborateurs au sein notamment du conseil de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, fut désigné administrateur-directeur. Notons aussi la présence, dès la création de la société, de Félicien Cattier, Docteur en droit, professeur à l'U.L.B. (Université Libre de Bruxelles) et fort versé dans toutes les questions de droit international.

La société nouvelle n'était pas une banque dans le sens dans lequel on l'entendrait communément aujourd'hui : les statuts prévoyaient explicitement que « les services seront organisés de façon à ne faire les opérations de banque et de caisse que pour les besoins de la société ou de ses filiales, à l'exclusion de tout autre ». Ceci limitait en fait les opérations de la société à celles d'un trust financier : « l'objet de la société est de créer, reprendre ou développer toutes entreprises commerciales, financières, industrielles, agricoles ou forestières, principalement à l'étranger ».

La Compagnie Internationale pour le Commerce et l'Industrie emménagea dans des immeubles situés à Bruxelles, rue de Bréderode et rue de Namur, à proximité du siège de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Très vite, le public confondit les deux entreprises, fondées par Albert Thys, voisines l'une de l'autre et dont les noms ne différaient que très peu. Pour éviter cet inconvénient, le nom de la Compagnie Internationale fut abrégé en Banque d'Outremer.

Dès ses premiers exercices, la société participa à de nombreuses augmentations de capital de sociétés liées à la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (comme par exemple la Société Coloniale Anversoise). Parmi les sociétés nouvelles à la création desquelles elle contribua, citons : les Charbonnages Réunis Laura et Vereeniging (1900) ; la Compagnie Internationale d'Orient (1900) ; la Société Métallurgique Russo-Belge, la Belgo-Canadian Pulp Cy, la Société Italo-Belge pour l'Industrie des Sucres et la Société Métallurgique de Sambre et Moselle (1901). La même année 1901, la Compagnie Internationale d'Orient participa de son côté à la constitution de The Chinese Engineering & Mining Co. Ltd, qui reprit les charbonnages de Kaïping. La Banque d'Outremer reçut un paquet important d'actions de cette nouvelle société.

Durant l'année 1903, la société subit une crise profonde. Pour tenir compte de la dévaluation du portefeuille, le capital fut ramené de 32,5 à 22,5 millions. Le conseil d'administration fit procéder à d'importants amortissements sur le portefeuille. Et afin de mettre les actionnaires à même d'apprécier le bilan en connaissance de cause, le conseil leur fournit la liste de tous les prêts à terme consentis et de tous les fonds, actions et obligations détenus en portefeuille. Le rapport présenté à l'assemblée générale précise : « Nous avons tenu surtout à évaluer l'actif de la banque de manière à éviter toute surprise ultérieure. Nous avons cru sage d'aller aussi loin que possible dans cette voie, en escomptant, parfois avec

sévérité, les dernières conséquences fâcheuses dont peuvent encore souffrir certaines entreprises qui n'ont pas répondu à notre attente ou à celle de leurs fondateurs ». Un autre document, de 1910, conservé dans le présent fonds, interprète ainsi les difficultés rencontrées par la Banque en 1903 : « toutes les grandes créations financières doivent traverser leur maladie d'enfance [...] ; seulement, la crise de l'Outremer tomba au milieu d'une déroute de toute notre activité industrielle, commerciale et financière. Elle s'aggrava de l'ampleur du programme [ébauché] et enfin d'une hostilité qu'il est inutile de désigner de plus près, mais qui valut au colonel [Thys] des rancœurs personnelles particulièrement sensibles, tout en le privant du concours sur lequel il était en droit de compter ». Allusion à l'opposition du Roi, auquel le colonel Thys se heurta à propos de la mise en valeur du Congo.

Les investissements du groupe reprirent après la crise, particulièrement en Chine. Dès 1903, la Banque d'Outremer patronna la création de la Compagnie Internationale de Tramways et d'Eclairage de Tientsin. Cinq ans plus tard, le « groupe Thys », comme on disait alors, fonda le Crédit Foncier d'Extrême-Orient et prit une participation dans la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai.

Mais d'autres régions du monde retinrent l'intérêt de Thys. En 1907, la Banque d'Outremer intervint dans la formation de la Sumatra Caoutchouc Maatschappij, premier jalon d'une collaboration avec des sociétés hollandaises pour l'exploitation des ressources coloniales des Indes néerlandaises. De cette collaboration naîtra entre autres la Nederlandsch-Indische Rubber- en Koffie Cultuur Maatschappij.

En 1909, la société contribua à la création de la Banque du Congo Belge, créée au capital de 2 millions. Cette banque sera appelée, deux ans plus tard, à jouer le rôle de banque d'Etat dans la Colonie.

En 1910, Albert Thys accéda à la présidence de la société, tandis qu'Emile Francqui, administrateur depuis 1905, en devenait administrateur délégué. La politique de la société évolua dès lors considérablement. Tout d'abord, elle se dota de nouveaux moyens : son capital fut porté de 22,5 à 40 millions de francs. Une part importante des nouveaux titres émis fut distribuée aux actionnaires de la Compagnie Internationale d'Orient, qui fusionna avec la Banque d'Outremer. De plus, sous l'impulsion d'Emile Francqui, la société se lança dans les opérations proprement bancaires : la société s'assura pour se faire les services de Charles Galland, ancien directeur d'agences du Crédit Lyonnais, très expérimenté dans toutes les opérations de crédit et d'escompte. Les cadres de la Banque furent considérablement étoffés. Le rapport pour l'exercice 1911 mentionne la liste des principales opérations traitées par la Banque et sollicite l'ouverture de comptes-courants, de compte-chèques, de quinzaine, à préavis de quinze jours ainsi qu'à échéance fixe. Une galerie de coffres-forts, établie sur plans de l'architecte Brunfaut, fut mise à disposition de la clientèle.

Les prises de participation de la Banque dans la Société Minière du Canada et dans la Simkat (Société Belge Industrielle et Minière du Katanga) remontent également à 1910. C'est aussi cette année-là que pour la première fois le rapport annuel mentionne l'Agence Maritime Walford, agence principale de la ligne maritime Anvers-Congo : cette participation devait entraîner la prise de contrôle, l'année suivante, de la Compagnie Belge Maritime du Congo. En 1911, la société créa également le Crédit Foncier Franco-Bulgare.

En 1912-1913, la direction de la société connut d'importantes perturbations : Emile Francqui, nommé directeur à la Société Générale de Belgique, quitta son poste d'administrateur délégué et fut remplacé par Albert Thys lui-même. Celui-ci garda néanmoins le fauteuil de président du conseil. En 1913, Félicien Cattier devint administrateur de la société, tandis que William Thys, fils aîné du président, était nommé secrétaire général. Ces changements dans la direction n'empêchèrent pas la société d'enrichir son portefeuille de nouvelles valeurs. En 1912, elle contribua à la formation de la société ostendaise Lumière et Force Motrice. D'autre part, les services intérieurs de la banque étaient renforcés par la création d'un département d'« études financières », placé sous la direction d'Henri Fuss (anciennement attaché au Comptoir d'Escompte de Paris).

Les années de guerre furent difficiles pour la société. Début 1915, Albert Thys, fondateur de la Banque d'Outremer, décédait inopinément. Emile Francqui reprit provisoirement les rênes de Banque, en dépit de ses occupations multiples à la Société Générale de Belgique. Comme toutes les institutions de crédit, la Banque d'Outremer fut placée sous contrôle allemand. D'octobre 1914 à mai 1915, quatre commissaires

allemands se succédèrent : MM. Welker, Einhorn, Jacobsen et Weinkrantz. Ils furent remplacés ensuite par MM. Behrens (juin 1915-mai 1916), Goldschmidt (mai 1916-mai 1917), Libbertz (mai 1917-juin 1918) et Sachs (juin-octobre 1918). Banquiers de profession, ces commissaires exercèrent une étroite surveillance sur les opérations de la Banque.

La Banque d'Outremer prit une part considérable (12 millions sur un total de 150) dans le consortium général des banques. Celui-ci garantissait au Département d'Emission de la Société Générale de Belgique la bonne fin des escomptes qu'il consentait aux membres du groupement. La Banque d'Outremer prit aussi une part de 18 millions dans la prise ferme d'une émission de bons interprovinciaux destinée à assurer le paiement de la contribution de guerre. Enfin, elle accorda des subventions considérables au Comité National de Secours et d'Alimentation, chargé d'organiser le ravitaillement de la Belgique occupée.

La direction était privée de tout contact avec de nombreuses sociétés actives à l'étranger et dans lesquelles elle détenait des participations : la Belgo-Canadian Pulp & Paper Cy, les Charbonnages Réunis Laura en Vereeniging, la Société Italo-Belge pour l'Industrie des Sucres, plusieurs sociétés chinoises ou actives dans les Indes néerlandaises... Remarquons toutefois que la plupart de ces affaires n'eurent pas trop à souffrir du conflit, car situées dans des pays qui n'y étaient pas impliqués. Le 2 janvier 1916, le conseil d'administration fut contraint par l'occupant d'annoncer par circulaire que les pouvoirs de M. Charles Galland, sous-directeur, étaient résiliés et que sa signature n'engageait plus la société. Le commissariat allemand s'était ému en effet de l'activité déployée par cet agent pour la sauvegarde des intérêts de la Banque en France et au Portugal... Aux Pays-Bas, la Banque délégua l'un de ses agents, un Hollandais du nom de Stumpff, pour créer un bureau destiné à encaisser les coupons étrangers de la Banque elle-même et de sa clientèle, et de faciliter les rapports entre la Banque et ses filiales. Ce bureau commença ses activités en juillet 1915. A Londres, la représentation de la Banque fut assurée par John Van der Taelen, administrateur délégué de la Société Coloniale Anversoise.

Sur le plan social, les années de guerre furent l'occasion pour Félicien Cattier de mettre en place une caisse de pensions, destinée à assurer une retraite paisible aux employés atteints par la limite d'âge (65 ans). Mais en 1916, Félicien Cattier, nommé récemment administrateur délégué, dut partir en captivité en Allemagne avec d'autres « coloniaux » notables comme Maurice Lippens et Edmond Hinck. Cet exil allait durer jusqu'à la fin des hostilités. D'autres mesures sociales en faveur du personnel furent prises après son départ : des allocations furent accordées pour combattre la cherté de la vie, un mess fut établi en vue de procurer au personnel un repas substantiel à un prix inférieur au prix de revient.

La structure financière de la Banque fut modifiée en pleine guerre : le 11 octobre 1916, une assemblée générale des actionnaires fut convoquée à l'effet de transformer les 75.000 actions de dividende de la société en 75.000 cinquièmes d'action de capital, sans désignation de valeur. Ce fut à cette occasion que l'on évoqua pour la première fois un possible rapprochement entre la Société Générale de Belgique et la Banque d'Outremer, et Emile Francqui dut récuser publiquement ces bruits de fusion: « on a voulu nous attribuer je ne sais quel projet gigantesque et mystérieux [...] et qui aurait pour résultat la disparition de la Banque d'Outremer, absorbée avec d'autres banques de Belgique dans une création nouvelle et formidable. Je me refuse à croire que nos actionnaires se soient laissés impressionnés par de tels racontars ».

Les années 1917-1918 furent particulièrement dures pour la population belge. L'industrie et le commerce étaient presque complètement paralysés. La pléthore d'argent inemployé dans ses caisses amena la banque à envisager la création de comptes spéciaux destinés à favoriser la reprise des affaires au moment opportun. Dès 1916, elle avait ouvert des comptes de dépôt disponibles après la conclusion de la paix et productifs d'intérêts de 3,5 et 4 % l'an. A partir de novembre 1917, elle inaugura les comptes de dépôt à 5 ans, remboursables chaque trimestre, transmissibles à toutes époques. Ces comptes produisaient 4% l'an, taux porté à 4,5% si le dépôt restait jusqu'à l'expiration de la période quinquennale. Ce type de compte rencontra un vif succès auprès du public.

En 1918, le portefeuille de la société comprenait des valeurs qu'on pouvait ventiler comme suit :

| | |
|----------------------------------|---------|
| banques et sociétés financières, | 9,3 % ; |
| sociétés commerciales, | 11% ; |

| | |
|-----------------------------------|----------|
| transports maritimes et fluviaux, | 7% ; |
| chemins de fer, | 5,4% ; |
| transports urbains, | 13,8% ; |
| charbonnages, | 14,65% ; |
| mines, | 3,35% ; |
| fours à coke, | 3,6% ; |
| ateliers de construction, | 4,2% ; |
| production d'énergie électrique, | 7,2% ; |
| télégraphie sans fil, | 2,7% ; |
| plantations coloniales, | 7,85% ; |
| élevage, | 0,2% ; |
| papeteries, | 7,9% ; |
| sucrieries, | 1,35%. |

La répartition géographique de ces investissements était également parlante : la Belgique venait en tête, avec 37,25 % ; la Chine avait mobilisé 15,2% des investissements de la société ; les Pays-Bas, 7,6 % ; le Canada, 9,45 % ; le Congo belge, 5,8%, et les Colonies Hollandaises, 4,9% etc. Cette répartition du portefeuille avait permis à la société de résister avec succès aux perturbations causées par la guerre. La plupart des filiales à l'étranger Le département bancaire, quant à lui, sortit considérablement renforcé des hostilités. Le montant des dépôts de titres, qui atteignait 169 millions fin 1913, était passé à 320 millions ; les espèces en caisse étaient passées de 4,5 à 24 millions ; le portefeuille de fonds publics (bons du Trésor et interprovinciaux), de 5 à 103 millions.

Signalons au passage qu'en janvier 1918, William Thys avait été nommé directeur de la société, fonction qu'il exerçait de fait depuis plus d'un an.

Au sortir de la guerre, la Banque d'Outremer reprit les activités du Comptoir d'Escompte de Bruxelles, ce qui lui permit de développer ses activités bancaires. Parallèlement, le capital de la Banque fut porté à 72,5 millions. Ces mesures lui permirent de jouer un rôle important lors du redémarrage de l'économie belge, en 1919-1920. Durant cette période, elle participa à un très grand nombre d'émissions ou augmentations de capital, notamment celles de la Banque Belge pour l'Etranger, de la Banque Générale du Nord, des Chemins de Fer du Prince Henri, du holding Electricité et Traction, de la société Railways et Signalisation, de la société Métallurgique Sambre et Moselle, de la Société Générale Métallurgique de Hoboken, de la société La Métallo-Chimique, de la Société d'Electricité de l'Adamello, de la Société Electricité du Brabant, de la société Franco-Belge de Fours à Coke, de la Société Belge d'Exportation Industrielle, de la société Tissage La Flandre, de la New Antwerp Telephone and Electrical Works, etc. Nombre de ces sociétés étaient des créations nouvelles, comme par exemple la Compagnie Financière Belge des Pétroles, la Compagnie Belge d'Assurances L'Urbaine, la Compagnie Soutière. D'autres étaient des sociétés déjà en pleine activité, comme La Brugeoise et Nicaise et Delcuve, la société métallurgique Ougrée-Marihaye, la Société Intercommunale Belge d'Electricité, etc. La Banque prit aussi une part importante dans le démarrage du S.N.E.T.A., le Syndicat National pour l'Etude des Transports Aériens, dont les activités devaient donner naissance à la Sabena, quelques années plus tard. De gros efforts furent également consentis vers la Colonie, et la Banque participa à la fondation de la Compagnie Africaine de Navigation, de la Compagnie du Lomami et du Lualaba, de la Cotonco (Compagnie Cotonnière Congolaise), de la Cico (Ciments du Congo).

Pendant le même exercice 1919, d'importants changements se produisirent dans l'administration de la Banque. Des accords avaient en effet été conclu en septembre 1918 entre la Banque d'Outremer et six banques de province, parmi lesquelles la Banque de Lhoneux, MM. Fabri & Co. à Huy. Ces conventions avaient pour but de réaliser en commun certaines opérations de banque et de créer des relations d'affaire réciproquement avantageuses.

D'autres accords furent passés à la même époque entre la Banque d'Outremer et la Société Générale de Belgique. En juillet 1919, un accord fut conclu entre les deux groupes. On peut le considérer comme l'œuvre d'Emile Francqui, qui était à la fois directeur de la Société Générale et président du conseil d'administration de la Banque d'Outremer. La nouvelle convention prévoyait que désormais chaque

établissement offrirait à l'autre une sous-participation de 25% au moins dans toutes les affaires nouvelles qu'il créerait, dans celles dont il prendrait le contrôle où dans lesquelles il prendrait une participation. L'accord réglementait aussi l'expansion des deux établissements dans le secteur bancaire, de façon à éviter les frictions entre leurs réseaux. Cependant, lorsque Francqui présenta le projet d'entente au conseil d'administration de la Banque d'Outremer, plusieurs de ses collègues émirent des réserves. Le plus virulent fut Adolphe Stoclet, qui se déclara défavorable à toute limitation de l'expansion bancaire de la Banque d'Outremer. Le directeur général de l'établissement, William Thys, qui n'avait que voix consultative au conseil, estimait pour sa part que la signature des accords de cartel entraverait la liberté d'action de la banque et serait "en contradiction avec le principe de l'indépendance de l'établissement". Après négociations entre Francqui, Cattier et Jadot, on abandonna l'idée de limiter l'expansion bancaire des deux groupes. Cette concession apparut insuffisante au directeur général William Thys qui préféra démissionner et devint administrateur délégué de la Banque de Bruxelles.

Ce départ fut un petit séisme dans l'histoire de la Banque. Le mandat d'administrateur-directeur de la Banque d'Outremer fut confié à Charles Fabri. Les rapports entre la Banque d'Outremer et la Banque De Lhoneux et Fabri s'en trouvèrent encore resserrés. De son côté, Thys s'employa à débaucher plusieurs agents de la Banque d'Outremer pour les faire passer à la Banque de Bruxelles. Ce furent notamment le cas des fondés de pouvoirs Némerlin et H. Desmet et du sous-directeur Théodore Stumpff.

Ces défections ne déstabilisèrent pas la Banque d'Outremer, loin s'en faut. Par ailleurs, soucieuse d'encourager le zèle de ses employés, la direction décida d'intéresser les employés aux résultats de la Banque, à concurrence de 5% des montants distribués aux actionnaires à titre de dividendes. Cette gratification devait atteindre au minimum un mois d'appointements.

Les années 1920-1925 furent caractérisées par une grande instabilité des changes. Les rapports annuels publiés par la Banque durant cette période insistent sur la nécessaire solidarité entre les économies de toutes les nations. La dépréciation des monnaies provoquée par la guerre exerça une action déprimante sur le commerce et l'industrie.

Cela n'empêcha pas la direction de la Banque d'Outremer de préparer activement l'avenir. Des liens financiers et administratifs furent tissés entre la Banque et la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, dont Charles Fabri devint administrateur.

L'année 1923 fut marquée par une opération assez lucrative : les actions de la Belgo-Canadian Pulp & Paper Cy appartenant à la Banque d'Outremer furent réalisées en dollars canadiens pour un montant équivalent à 54 millions de francs belges. Cet argent fut mis immédiatement à la réserve, dont le montant (100 millions au total) atteignait ainsi un chiffre égal à celui du capital social.

Les créations d'entreprises continuaient à se succéder. Pour la seule année 1923, mentionnons les interventions de la Banque lors de la fondation de la Société Auxiliaire Industrielle et Financière des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains ; de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains ; de la Société Africaine de Construction ; de la société des Charbonnages d'Houthaelen ; de la Société Anonyme Radio-Belgique ; de la Société Anonyme Belge pour le Commerce des Tabacs Fumaro ; de la Société d'Entreprises Electriques en Pologne ; du Crédit Foncier de l'Indochine ; etc.

Le rapport annuel pour l'exercice 1926 accorde une place importante à la stabilisation monétaire, enfin réalisée. Il passe ensuite en revue les différentes participations du groupe, dont le nombre s'était considérablement accru depuis la fin de la guerre.

Dans le secteur bancaire, la Banque d'Outremer possédait d'importants intérêts dans la Banque Commerciale du Congo, dans la Banque du Congo Belge, dans la Banque Belge pour l'Etranger, dans la Banque de Flandre et dans la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

Dans le secteur des transports, la Banque avait des participations dans la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, dans la Société Luxembourgeoise des Chemins de Fer et Minières Prince Henri, dans l'Agence Maritime Internationale, dans la Compagnie Africaine de Navigation, dans la Compagnie Belge Maritime

du Congo, dans la Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage Électriques de Shanghai, dans la Compagnie de Tramways et d'Éclairage de Tientsin.

Le groupe s'était aussi beaucoup intéressé au secteur électrique, avec des parts dans les Centrales Électriques des Flandres et du Brabant, dans la Société d'Électricité de l'Escaut, dans la Société d'Électricité de la Campine, dans le holding Société d'Électricité et de Traction, dans la Société Intercommunale Belge d'Électricité et dans la Société Belge Radio-Électrique.

Les sociétés métallurgiques et de construction mécanique dont la Banque d'Outremer possédait des titres étaient les Ateliers de Construction de Hal, la société Hadir (Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange- Saint Ingbert- Rumelange), la société La Métallo-Chimique, la Société Générale Métallurgique de Hoboken, les Ateliers Demoor, la Société Métallurgique de Sambre-et-Moselle.

En charbonnages, la Banque était intéressée de longue date dans les Charbonnages Réunis Laura & Vereeniging, mais aussi dans la Chinese Engineering & Mining Co.

Le département des valeurs coloniales était impressionnant, avec entre autres des actions de la Société Africaine de Construction, de la compagnie Citas, de la Cofokat (Compagnie Foncière du Katanga), de la Société Auxiliaire Industrielle et Financière des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains, de la Cico (Ciments du Congo), de la Compagnie Sucrière Congolaise, de l'A.B.C. (Compagnie Commerciale et Agricole d'Alimentation du Bas-Congo), de Cimenkat (Ciments du Katanga), de la Société Coloniale Anversoise, de la Compagnie du Katanga, de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, de la Cotonco (Compagnie Cotonnière Congolaise), de la Compagnie du Lomami et du Lualaba et de la Société Minière du Luebo.

Aux Indes néerlandaises, la Banque avait des intérêts dans la Nederlandsch-Indische Rubber- en Koffie Cultuur Maatschappij, dans la Cultuur Maatschappij Batoe Lempit et dans la Sumatra Caoutchouc Maatschappij.

Il y avait enfin une masse de valeurs diverses, dont des parts dans la Société Anonyme des Fours à Coke Semet-Solvay & Piette, dans la société Tissage La Flandre, dans la Société Anonyme de Téléphonie Privée, dans la Compagnie Soutière, dans la Société Anonyme Italo-Belge pour l'Industrie des Sucres.

Une législation favorable aux concentrations de sociétés fut votée dans le courant de l'année 1927. Et parmi les premières fusions qui se réalisèrent dans le cadre de cette législation, il faut incontestablement mentionner celle de la Générale elle-même avec la Banque d'Outremer. Cette opération, considérée par la direction des deux banques comme la consécration des liens amicaux qui existaient depuis toujours entre elles, devint possible après que la Société Générale eut procédé, le 28 février 1928, à l'unification des titres constituant son fonds social: les titres de capital et les parts de réserve. Les 100.000 titres de capital furent remplacés par 8.000 parts de réserve, ce qui donne une idée de la plus-value acquise en trois quart de siècle par les fonds de réserve. Après cette opération, la valeur nominale des 108.000 parts de réserve existantes fut évaluée à 1.250 francs l'une. En février 1928, le capital de la Générale fut porté de 135 à 400 millions par l'émission de 212.000 actions nouvelles, dont 104.000 furent distribués aux actionnaires de la Banque d'Outremer, sur base d'un rapport d'échange de 4 parts nouvelles de la Société Générale de Belgique contre 9 actions de la Banque d'Outremer, et 108.000 offertes en souscription aux anciens actionnaires. Notons que le montant des réserves s'élevait après cette opération à environ 500 millions de francs. Quatre administrateurs de la Banque d'Outremer, savoir Félicien Cattier, Charles Fabri, Henry Le Bœuf et Adolphe Stoclet, entrèrent au conseil de direction de la Société Générale. D'autres devinrent conseillers de cette société, titre créé pour la circonstance.

L'absorption de la Banque d'Outremer renforça considérablement la prééminence de la Société Générale sur les banques concurrentes et en particulier sur la Banque de Bruxelles. Son portefeuille se gonfla de très nombreuses valeurs, en particulier dans les secteurs bancaires, de l'électricité et des transports maritimes et aériens. Surtout, le trésor de guerre conquis par la Société Générale comprenait un lot impressionnant de valeurs coloniales, qui confortaient la domination du groupe dans l'économie congolaise.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-------------|
| HISTORIQUE SOMMAIRE DE LA BANQUE D'OUTREMER..... | II |
| TABLE DES MATIÈRES | VIII |
| INVENTAIRE | 1 |
| 1. STATUTS | 1 |
| 2. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES | 1 |
| 3. OPÉRATIONS BANCAIRES, GÉNÉRALITÉS | 1 |
| 4. COMMUNICATION | 1 |
| 5. CAPITAL | 1 |
| 6. PORTEFEUILLE | 2 |
| <i>I. généralités.....</i> | 2 |
| <i>II. participations.....</i> | 2 |
| <i>III. projets et syndicats</i> | 3 |
| 7. COMPTABILITÉ | 4 |
| 8. PERSONNEL | 4 |

INVENTAIRE

1. STATUTS

1. Statuts imprimés : brochure.
1903 1 liasse

2. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

2. Rapports annuels pour les exercices 1899-1927 (reliés).
1900-1928 1 recueil
3. Rapports annuels pour les exercices 1911, 1913, 1914, 1916, 1920, 1922. Rapport pour l'exercice 1920 tel que publié dans le Moniteur des Intérêts Matériels (avril 1921).
1912-1923 1 liasse

3. OPÉRATIONS BANCAIRES, GÉNÉRALITÉS

4. Règlement des opérations et services : brochure imprimée, avec photos.
1924 1 liasse
5. Signatures autorisées : brochure.
1925 1 liasse
6. Déclarations de détention de valeurs russes faites par des sujets français : accusés de réception de ces réceptions faites auprès de la succursale de Bruxelles de la Banque de Paris et des Pays-Bas s.a.
1919 1 liasse
7. Comptabilité : spécimens des formulaires en usage à la Banque d'Outremer pour diverses opérations (opérations de caisse et de compensation, opérations de change et d'arbitrage) ; avec spécimens d'un formulaire d'achat en bourse par la Caisse des Valeurs Industrielles s.a. pour le compte de la Banque d'Outremer.
1926-1929 1 liasse

4. COMMUNICATION

8. *Bulletin de la Banque d'Outremer* (périodique bihebdomadaire) : spécimens des années 1921 (n° 4), 1922 (numéros 1, 2, 5, 7-10, 12-13, 15-17, 21-23, 25 et 26) et 1923 (numéros 1-4, 7, 10,12, 15-16, 19, 21-22).
1922-1923 1 liasse

5. CAPITAL

9. Opérations de régularisations des titres de la Banque d'Outremer échangés en 1921 contre des certificats nominatifs : comparaison nominative des titres délivrés et des titres rentrés pour régularisation.
1921 1 liasse
10. Registre des titres de remplacement délivré aux actionnaires dont le titre original a été frappé d'opposition.
1924 1 cahier
11. Liquidation de la banque et échange des actions contres des parts de réserve de la S.G.B. : communiqué des liquidateurs aux actionnaires, relevés des paiements de bons équivalent

à un neuvième de parts de réserve, relevés successifs de la situation des opérations d'échange de titres (avec spécimen d'un reçu à en-tête de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts s.a., de la Banque de la Vesdre s.a., de la Banque de Bruxelles s.a., du Crédit Général du Congo s.a.

- 1929 1 liasse
- 12-15.** Échange d'actions de capital anciennes de la Banque d'Outremer s.a. (Compagnie Internationale pour Commerce et l'Industrie s.a.) contre des nouvelles actions de capital nouvelles munies des coupons n° 20 bis à 49 : reçus signés par les actionnaires pour livraison des titres.
12. Reçus n° 1 à 2130.
décembre 1920-janvier 1921 1 liasse
13. Reçus n° 2131 à 4227.
janvier-avril 1921 1 liasse
14. Reçus n° 4228 à 5400.
avril-mai 1921 1 liasse
15. N° divers et 1001 à 1378.
juin 1921-mai 1926 1 liasse
- 16.** Reçus nominatifs des échanges d'actions de dividende anciennes de la Banque d'Outremer contre des actions de capital de la même société.
1917-1918 1 liasse
- 17.** Échange d'actions de la Banque d'Outremer contre des parts de réserve de la S.G.B. et inscription des actionnaires au registre des titres nominatifs de la S.G.B. : correspondance et listes des porteurs de titres de la Banque d'Outremer qui ont demandé cette inscription.
1928 1 liasse

6. PORTEFEUILLE

I. GÉNÉRALITÉS

- 18.** Registre d'entrées et sorties de titres en portefeuille.
1924-1928 1 volume

II. PARTICIPATIONS

- 19.** Chinese Central Railways Ltd. (participation de la Compagnie Internationale d'Orient).
1904-1922 1 liasse
- 20.** Brazau Collieries (Canada), à Toronto.
1910-1921 1 liasse
- 21.** Compagnies Réunies Gaz et Électricité de Lisbonne, avec notamment l'acte constitutif du « Consortium Lisbonne » de 1913 et une correspondance avec le baron Léon Lambert.
1912-1924 1 liasse
- 22.** Mines de Plomb de Curas et de Soldado (Espagne), avec liquidation de la société.
1912-1928 1 liasse
- 23.** Kameruner Schiffahrts Gesellschaft.
1913-1923 1 liasse

24. Société Varsoviennne de Charbonnages et de l'Industrie Minière.
1913-1926 1 liasse
25. Société Métallurgique Dniéproviennne du Midi de la Russie : acte syndical (1919), prospectus d'émission (1920), correspondance (1919-1920). Charbonnages de Varvaropol s.a. (et Charbonnages de Petro-Marievskaa, société russe) (1919-1922).
1919-1922 1 liasse
26. Compagnie Soutière s.a.
1920 1 liasse
27. Steaua Française s.a. (société pétrolifère, Roumanie).
1920-1925 1 liasse
28. Chinwangtao Glass Cy. : statuts (1910), extraits du moniteur, correspondance avec la société, avec la Miroiterie Moderne s.a. à Aniche, évolution et cession de la participation de la Banque d'Outremer.
1920-1927 1 liasse
29. Ateliers de Réparations Maritimes Beliard, Crighton et Cie s.a. (Paris).
1921-1924 1 liasse
30. Formation de la société de banque Théophile Garrigues & Co. s.c.s. : participation de la banque.
1921-1926 1 liasse
31. Iriag (Internationale Rohöl-Industriegesellschaft) A.G., alias Petromine (Société Anonyme Internationale pour l'Industrie du Pétrole) s.a., à Vienne : participation sous Wiener Lombard, avec statuts.
1923-1927 1 liasse
32. Sumatra Caoutchouc Maatschappij : rapport annuel pour 1924, prospectus d'émission imprimé par la Amsterdamsche et Meuse et par la Maatschappij voor Ondernemingen in Nederlandsch-Indië.
1924-1925 1 liasse
33. S.A. Industrias de Seda Nacional (société de culture de vers à soie, à Sao Paulo, Brésil).
1924-1928 1 liasse
34. Société Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer s.a., avec procès entre la Banque d'Outremer et la Société Française Financière et Coloniale.
1924-1928 1 liasse
35. Société Anonyme des Carburants Makhonine s.a. : constitution et liquidation.
1925-1926 1 liasse

III. PROJETS ET SYNDICATS

36. Société Anonyme Recherche et Études Hydrologiques s.a. : copie des lettres expédiées par Paul Lippens à propos de sondages effectués à Knokke pour la Compagnie Immobilière Le Zoute.
1912-1913 1 recueil
37. Pétroles en Tunisie : relations avec la Banque française pour le Commerce et l'Industrie.
1920 1 liasse

38. Notes et correspondance échangées entre F. Cattier et Albert Marchal concernant un projet de prise de contrôle de la société Visserie de Douai (vis à bois) et la situation industrielle dans le Nord de la France.
1920 1 liasse
39. Télégramme de F. Cattier demandant d'étudier le placement de liquidités de la société Marconi en fonds d'État belge ou bons du trésor interprovinciaux ; notes à ce sujet.
1922 1 liasse
40. Situation de la société Oberschlesche Eisenbahn Bedarfs A.G. (en Haute Silésie) et projet de prise de participation dans une société constituée pour le contrôle de l'usine métallurgique de Friedenshütte.
1922 1 liasse
41. Projet de prise de participation dans la société Les Charbons Reconstitués s.a.
1923 1 liasse
7. COMPTABILITÉ
42. Livre journal (n° 97).
septembre 1927-mai 1928 1 volume
43. Livre journal (n° 98).
décembre 1927-avril 1928 1 volume
8. PERSONNEL
45. Règlement général du personnel : brochure.
1922 1 liasse